



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AMÉNAGEMENT DE LA RN 94 AU NIVEAU DE LA ROCHE DE RAME

Comité de suivi

19 septembre 2023

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Introduction

Dalila ZANE – Sous-Préfète de Briançon

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Ordre du jour

- 1. Rappel de la commande**
- 2. Présentation de la nouvelle variante d'aménagement de la traversée de la Roche de Rame**
- 3. Suites**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. Cadrage de la commande

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rappel de la commande

- **COFIL du 27 janvier 2023**

- Dans l'attente d'une décision ministérielle, acte de retravailler l'aménagement sur place pour répondre aux enjeux de la commune et attentes exprimées en réunion

- **Courrier du Ministre des transports du 13 mars 2023**

- Demande d'étudier une nouvelle variante dite « *intermédiaire [...] centrée sur l'infrastructure actuelle visant, au-delà d'un renforcement de la sécurité routière, à permettre une meilleure organisation des déplacements au sein de la commune et une amélioration significative du cadre de vie des riverains* »

- **Comité de suivi du 15 mai 2023**

- Valide les principes de conception de la nouvelle variante à présenter au comité de suivi du 19 septembre

Principes directeurs pour la conception de la nouvelle variante

▪ Objectifs

- **Mieux maîtriser les vitesses tout au long de la traversée** : lac, centre-bourg, école et accès hameaux au Nord
 - **Améliorer la sécurité pour tous** : y compris piétons, cyclistes et accès à la RN94
 - **Améliorer le cadre de vie**, malgré le maintien du trafic routier : bruit, pollution, requalification de l'espace public
 - **Mieux organiser les déplacements** dans la commune : cheminements piétons, cyclistes, stationnement
 - **Limiter les impacts sur le bâti** et prévoir une indemnisation juste
 - **Participer au développement de la commune** en cohérence avec le projet municipal et les réflexions du SCOT en cours d'élaboration : attractivité commerciale, mise en valeur des atouts touristiques, développement de l'habitat, etc.
-
- **En mettant les orientations de l'étude de programmation urbaine au centre du projet**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Nouvelle variante d'aménagement de la traversée de la Roche-de-Rame

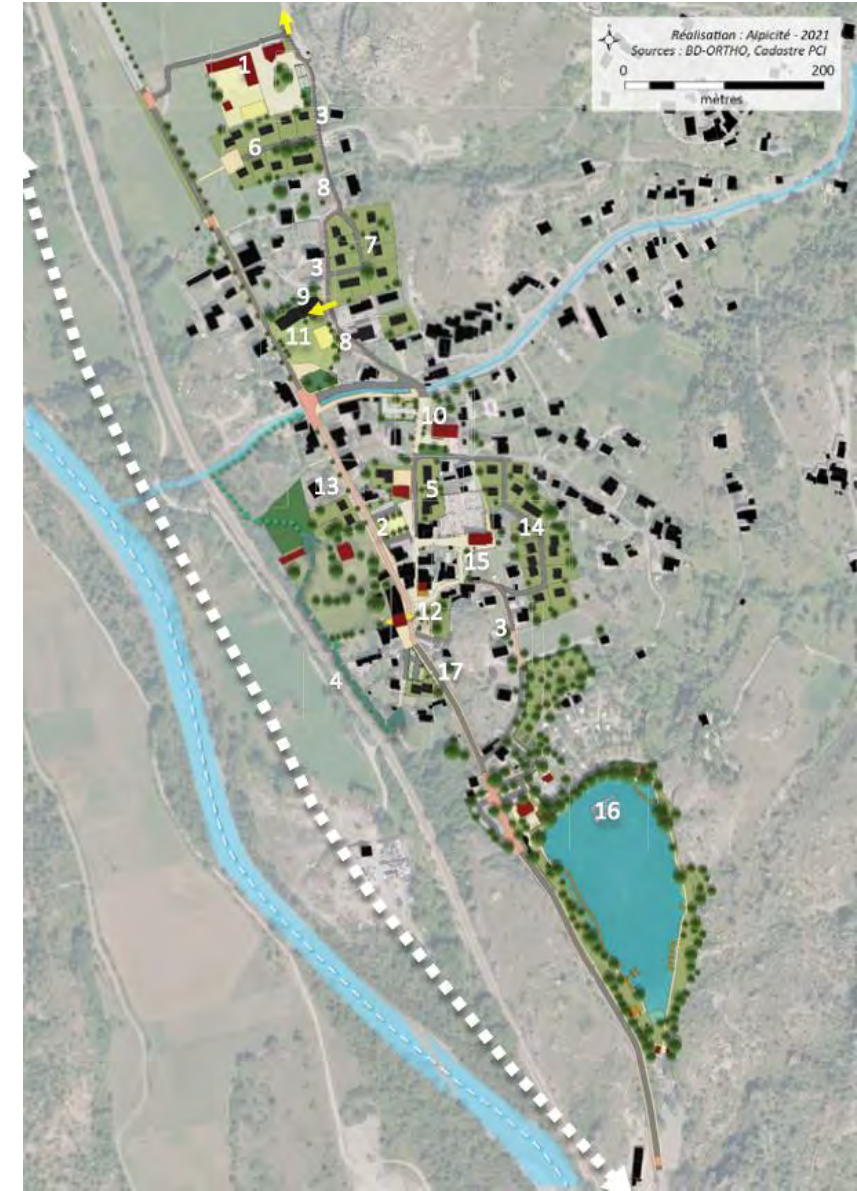
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Présentation du projet communal

▪ Principaux points de l'étude de programmation sur la restructuration du cœur de village, juin 2021

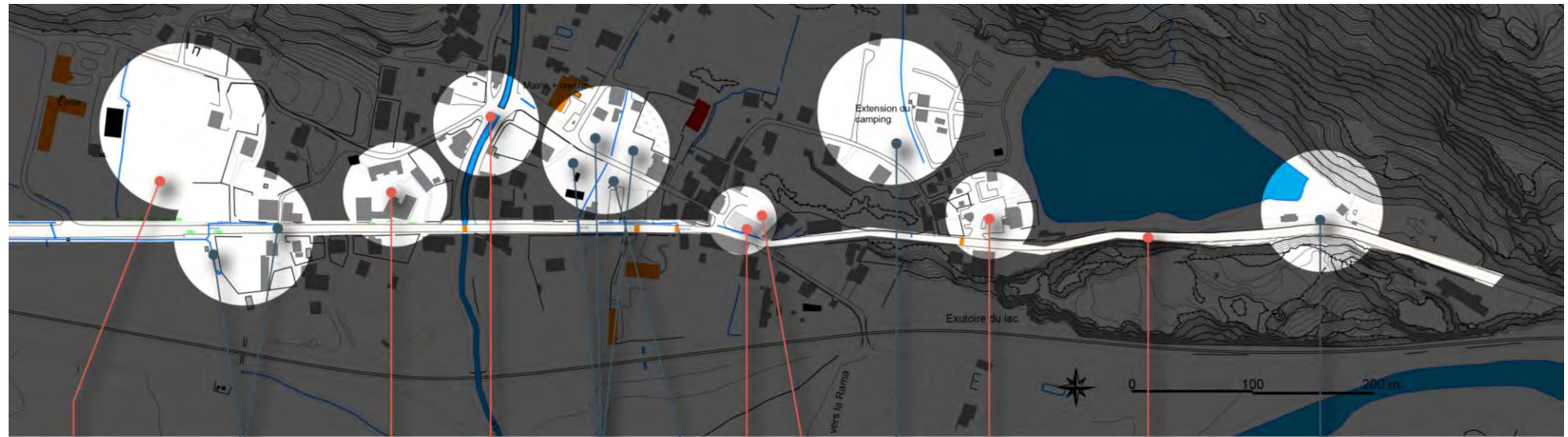
Pour une « centralité étalée entre les pôles »

- Développer les possibilités d'urbanisation entre le village et le complexe école et offrir aux habitants des moyens sécurisés de rejoindre l'école depuis le centre du village.
- Densifier le centre-bourg pour donner à la commune une véritable centralité et rapprocher les habitants des principaux équipements, offrir aux habitants des moyens sécurisés de se déplacer et de redonner vie au bourg historique, consolider les poches d'activités économiques en 2 pôles (place centrale + placette du rocher).
- Reprise de l'ensemble Fourrat et l'intégrer au fonctionnement interne du village.
- Aggrandir le camping municipal et valoriser la présence du lac auprès des touristes tout en assurant des liaisons douces entre le centre du village et le lac.



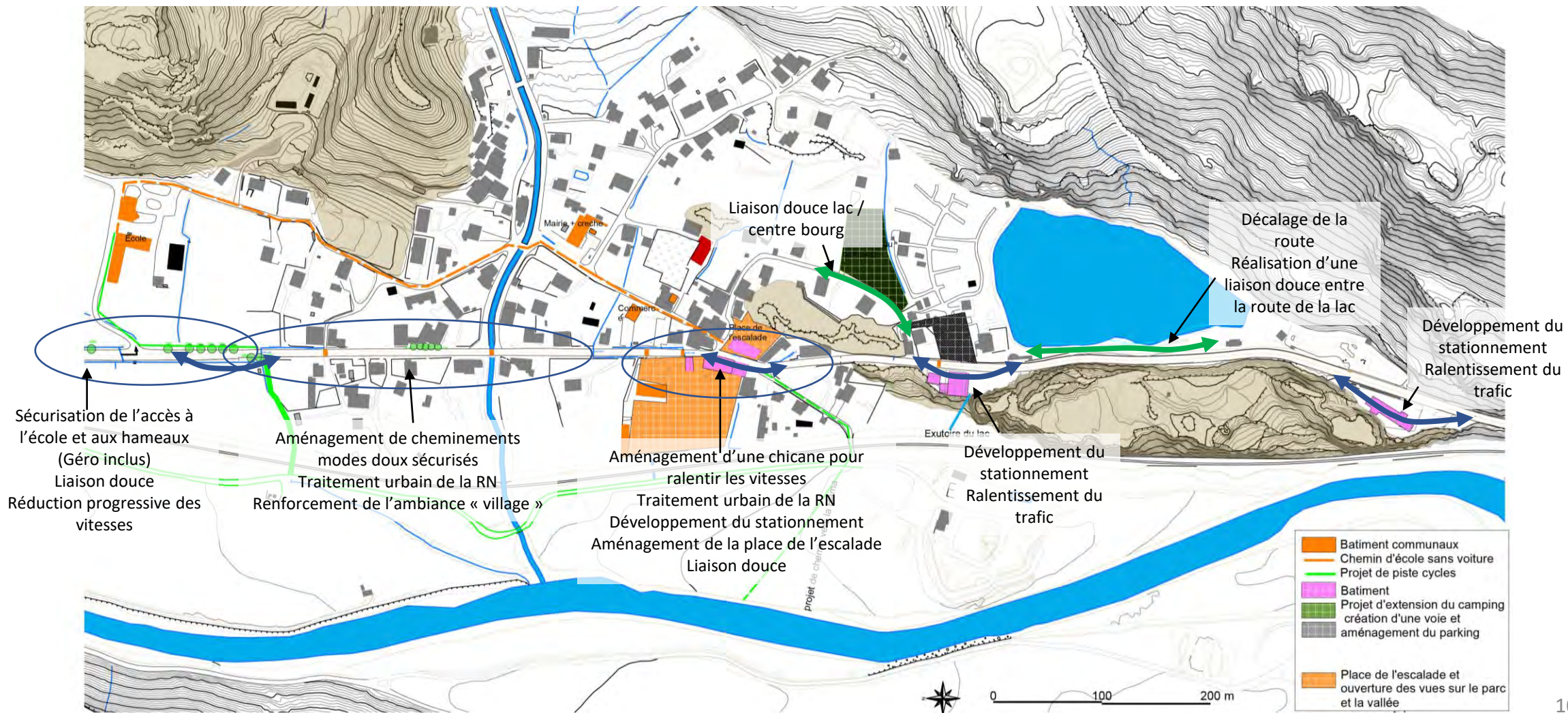


■ **Mise en œuvre
de l'étude de
programmation
à l'heure
actuelle**



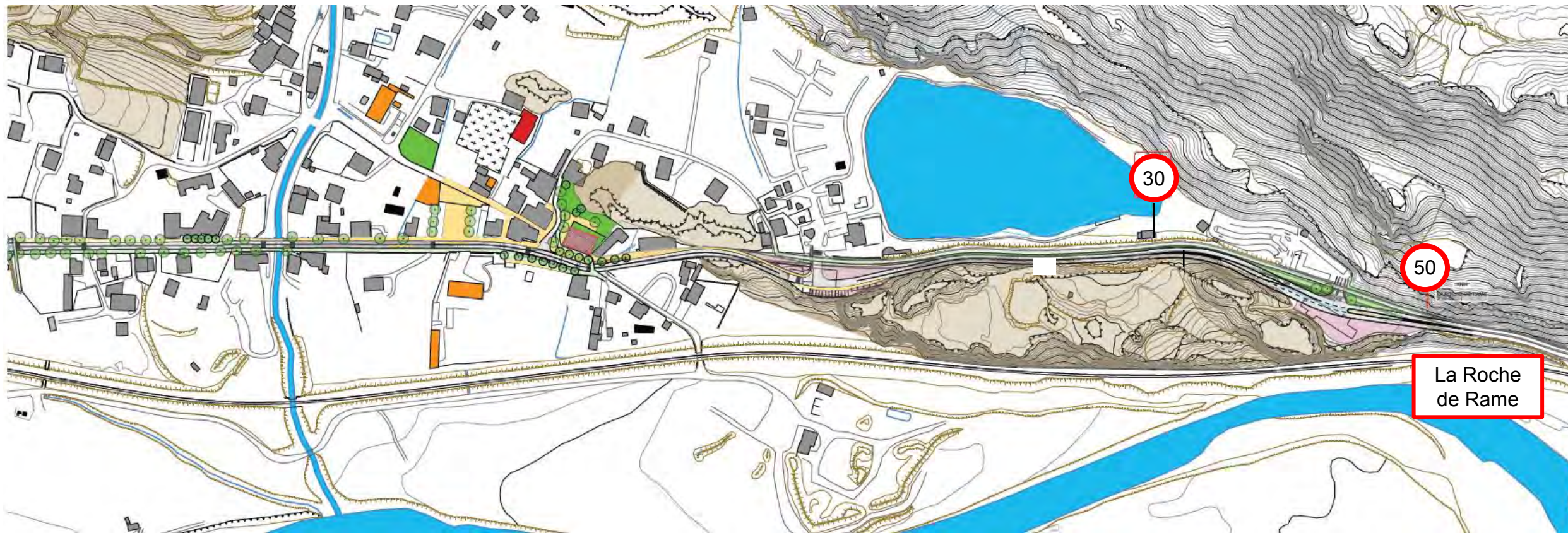


Orientations d'aménagement de la RN



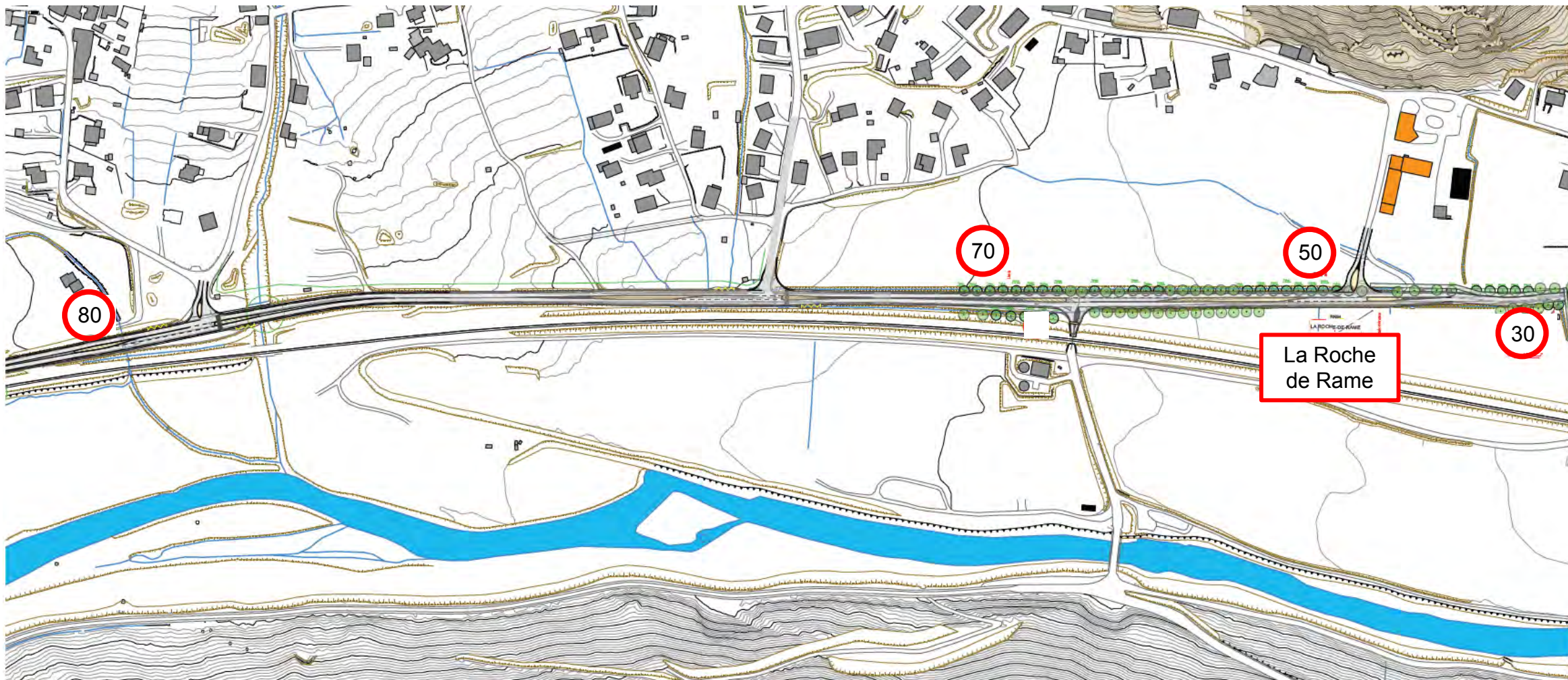


Ralentir les vitesses



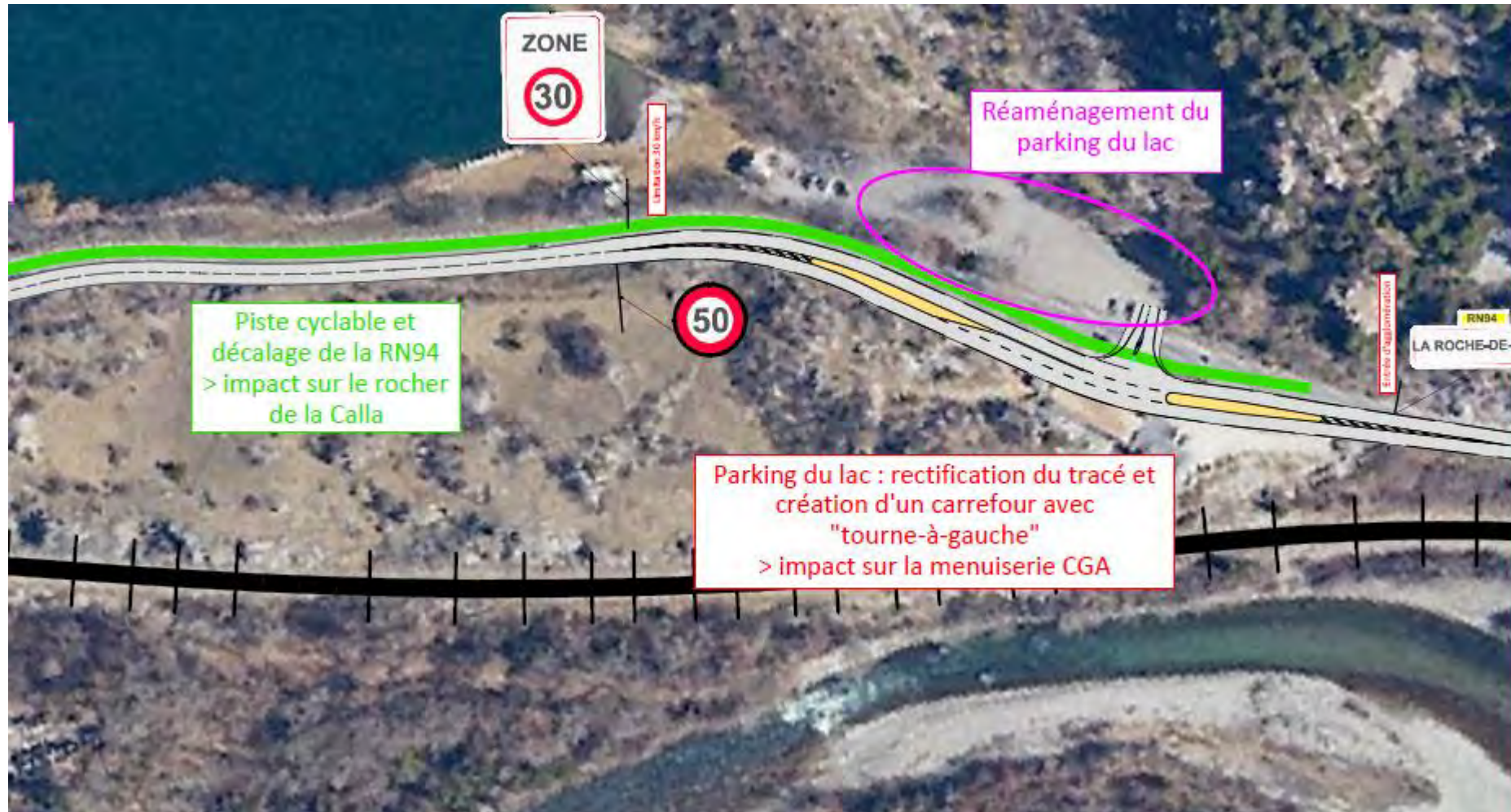


Ralentir les vitesses





Section entrée Sud - Lac





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Section entrée Sud - Lac





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

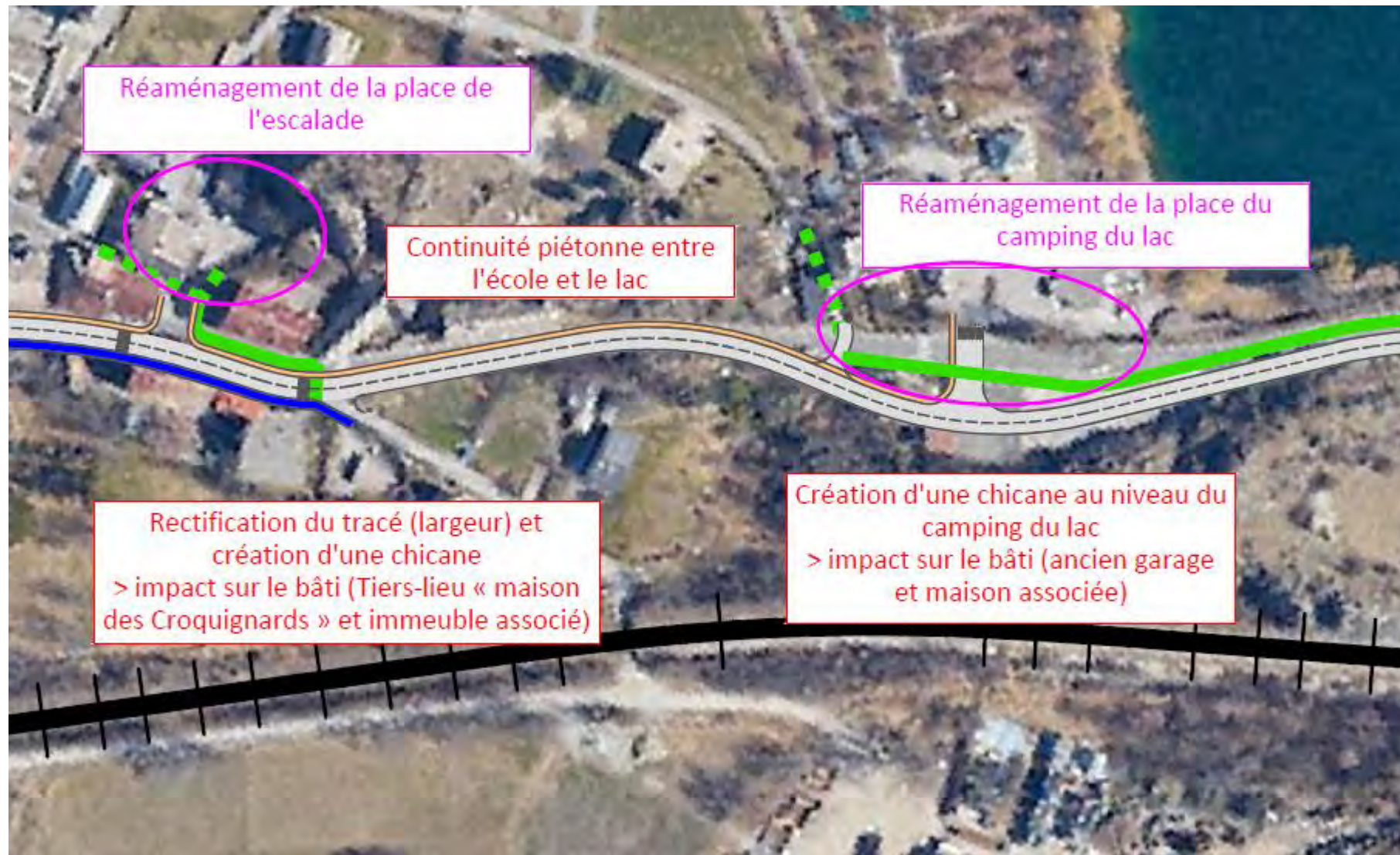
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Section entrée Sud - Lac





Section place du village - camping



Section place du village - camping





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Section place du village - camping





Section entrée de bourg





Section entrée Nord – Accès école





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Section entrée Nord – Accès école





Section entrée Nord – Accès école

Exemple : chicane de Prelles





Section entrée Nord – Accès hameaux



Estimation prévisionnelle

Postes / Sections	Projet global	Réaménagement de la RN	Aménagements connexes
Etude et direction des travaux (7% des travaux)	750 000 €	550 000 €	200 000 €
1. Section Entrée Nord - Accès Hameaux	1 090 000 €	1 090 000 € (dont 0,44 M€ pour piste cyclable + passerelle)	
2. Section entrée Nord – Accès école	660 000 €	660 000 €	
3. Section entrée de bourg	440 000 €	440 000 €	
4. Section place du village - camping	3 770 000 €	2 270 000 € (dont acquisitions de 4 bâtiments)	1 500 000 € (aménagement place)
5. Section entrée sud	4 250 000 €	2 745 000 € (dont acquisition locaux entreprise CGA)	1 500 000 € (parkings lac et camping)
6. Réseaux divers	250 000 €	250 000 €	
7. Aménagements paysagers	500 000 €	500 000 €	
Aléas 20%	2 342 000 €	1 700 000 €	640 000 €
TOTAL HT	14 050 000 €	10 200 000 €	3 850 000 €
TOTAL TTC	16 870 000 €	12 250 000 €	4 620 000 €



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. Suites

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Suites

- Finalisation du travail de conception et de représentation de la nouvelle variante
- Planning opérationnel en lien avec les perspectives de financement
- Reprise de l'analyse comparative des variantes
- Organisation d'un prochain comité de pilotage



ETUDE DE PROGRAMMATION sur la RESTRUCTURATION DU CŒUR DE VILLAGE

PRÉSENTATION DU SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT

1 0 1 0 2 0 2 1



COMMUNE DE LA ROCHE DE RAME

Avenue Arthur Audubert, 05310 LA ROCHE DE RAME

Tel : 04 92 65 33 90

Mail : mairie.rochederame@orange.fr

www.larochederame.fr

SARL ALPICITE

Av. de La Clavière...

145 - La Cassiole des Clavières

Tel : 04 92 46 51 00

Mail : contact@alpicite.fr

www.alpicite.fr



ANTOINE MARACHE –
CONCEPTEUR PAYSAGISTE

1 bis du terrain Charles de Gaulle
05000 OUP

Tel : 06 95 70 04 89

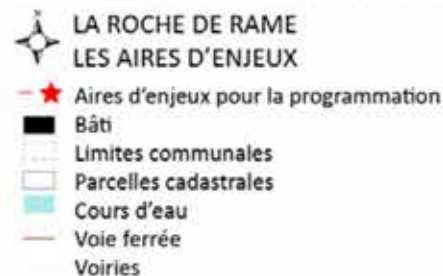
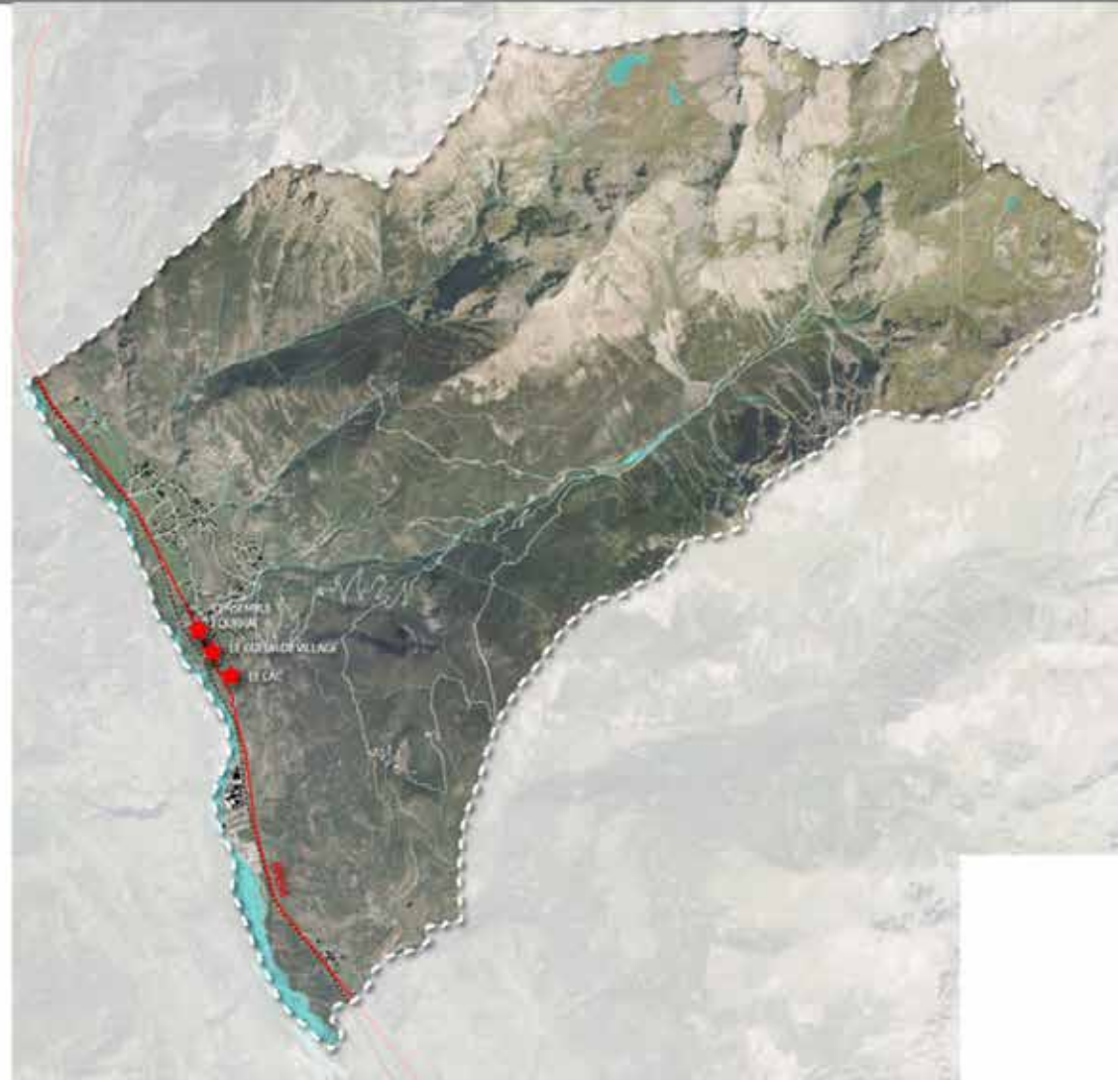
Mail : contact@antoine-marache.com



LES SITES D'ENJEUX

de l'étude de programmation

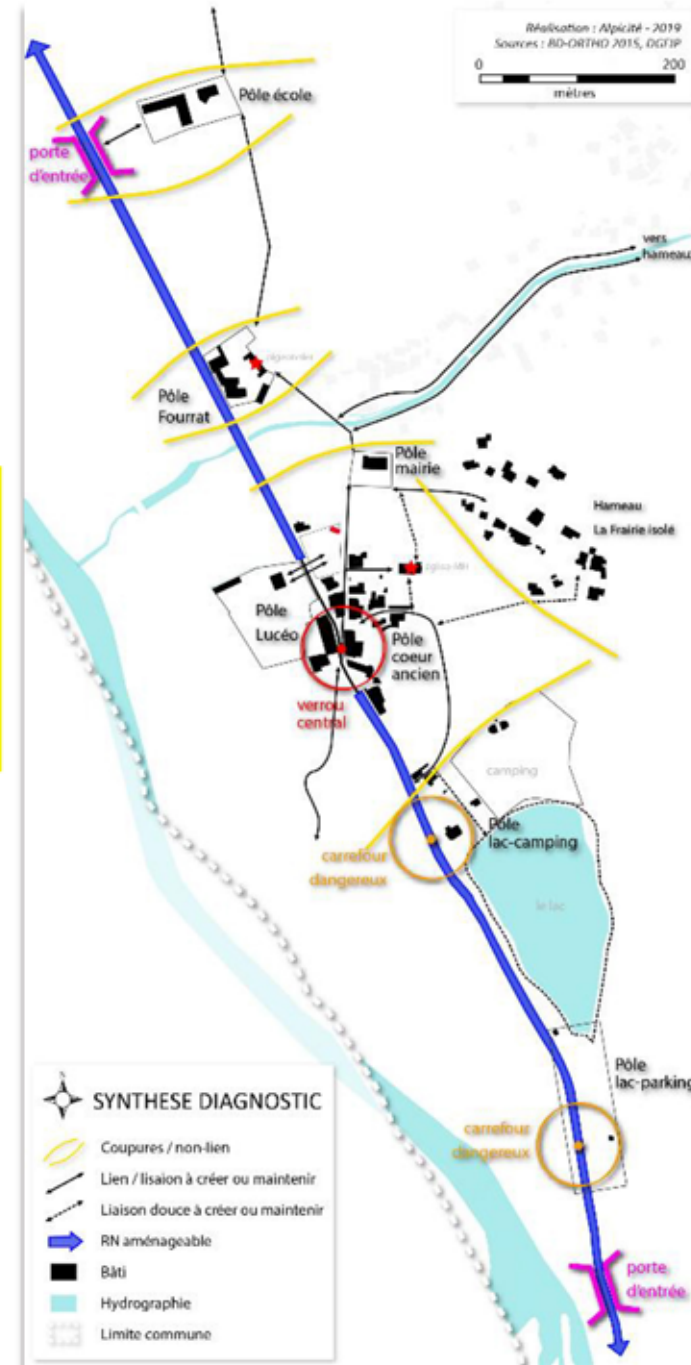
- **Cœur du village** : mise en valeur du village ancien, repenser l'espace public avec réorganisation des déplacements doux et des lieux de centralités (placettes, jardins...), nouveau point de vie local par la création de commerces et de leurs poches de stationnement ;
- **La route nationale 94** : avec la déviation, l'aménagement de la rue principale s'impose.
- **Le lac et ses alentours** : mise en valeur du site, rafraichissement des équipements publics et réorganisation des équipements.
- **Ensemble Fourrat** : mutation et réhabilitation des bâtiments, création d'un nouveau point d'attraction touristique/économique
- **La densification du cœur de village** : afin de redonner de la vie au centre-bourg, il faut venir densifier au cœur.



Réalisation : Alpicité - 2020
Sources : BD-ORTHO 2015, DGFIP

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

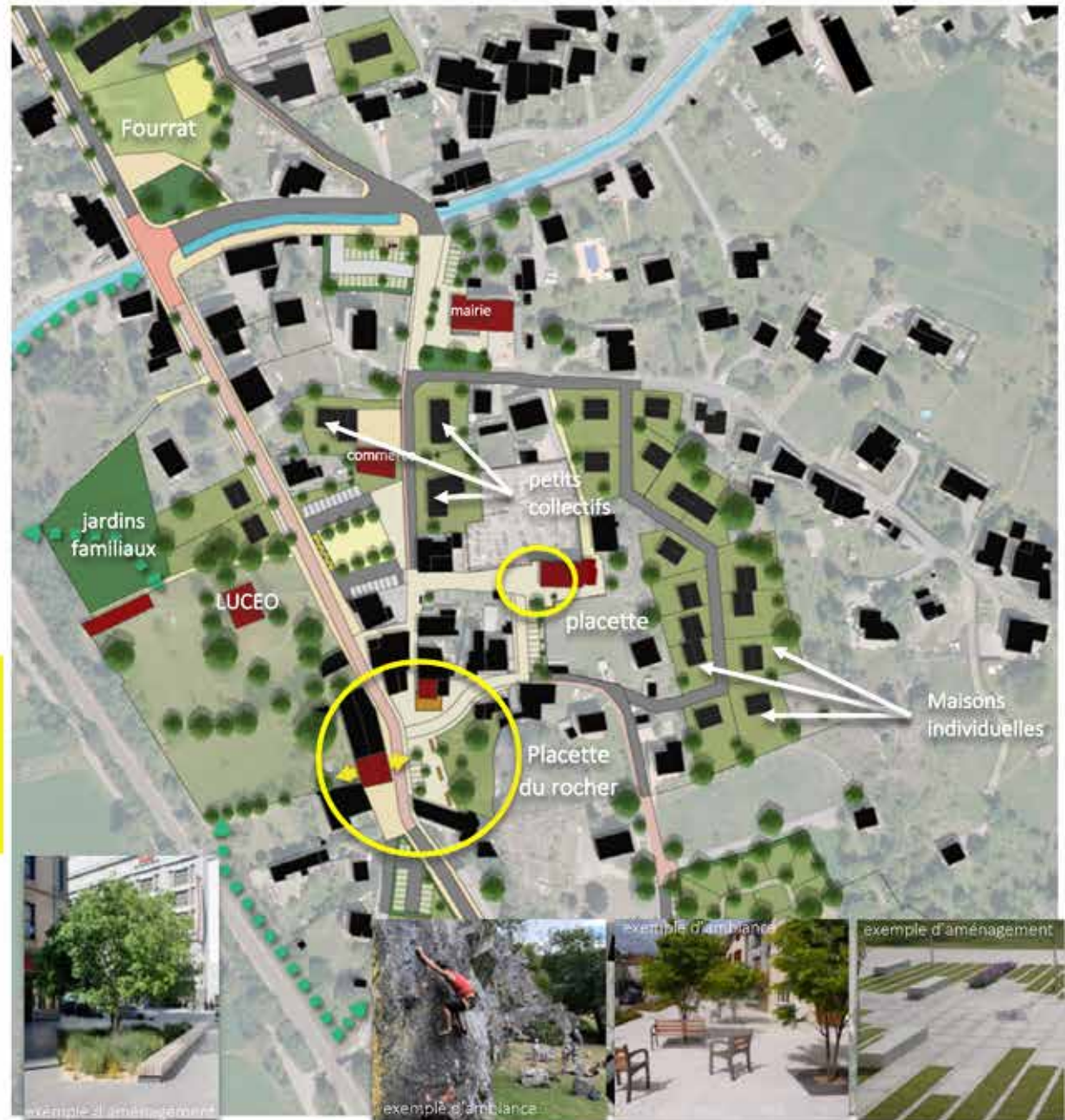
- La Route Nationale 94 joue un rôle de « colonne vertébrale » dans l'organisation urbaine du cœur de village.
- Les fronts bâtis sont encore principalement tournés aujourd'hui vers la RN, ce qui engendre des nuisances sonores, visuelles et autres.
- Avec l'augmentation importante du trafic routier ces 30 dernières années, de nombreux bâtiments sont vides autour de la RN.
- Des pôles d'attractions éloignés de la RN, sans réelles liaisons douces entre eux.
- Une topographie qui contraint l'urbanisation.
- Un fort potentiel constructible en renouvellement urbain (dans les zones U et AU du PLU en vigueur).
 - *Près de 4 ha disponibles sur le secteur d'étude.*
- Encore de nombreuses dents creuses dans le secteur d'étude...



SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL // ZOOM SUR : *Le cœur du centre-bourg*

E. ESPACES PUBLICS

- **Objectif** : Redonner vie au vieux bourg historique en continuité des aménagements récents engagés sur la place centrale et Lucéo
 1. Aménagement d'une placette de mise en valeur de l'église, dans la continuité des aménagements existants
 - Élargissement du parvis d'entrée de l'église
 - Intégration qualitative de stationnements de proximité sur la nouvelle voie à créer
 - Préservation des vues ouvertes sur l'église et de la respiration paysagère
 2. Agrandissement et requalification de la placette Sud du cœur de bourg
 - Mise en valeur du rocher d'escalade par un espace vert de proximité pour les habitants
 - Création d'une petite place publique cadrée par le bâtiment des Croquignards, la ferme Sud, le restaurant Nord et l'espace vert du rocher d'escalade – intégration d'une poche de stationnement de proximité
 - Prolongation de cette place côté Ouest pour raccrocher le bâtiment appartenant à la Mairie et créer une porte d'entrée qualitative dans le vieux centre bourg



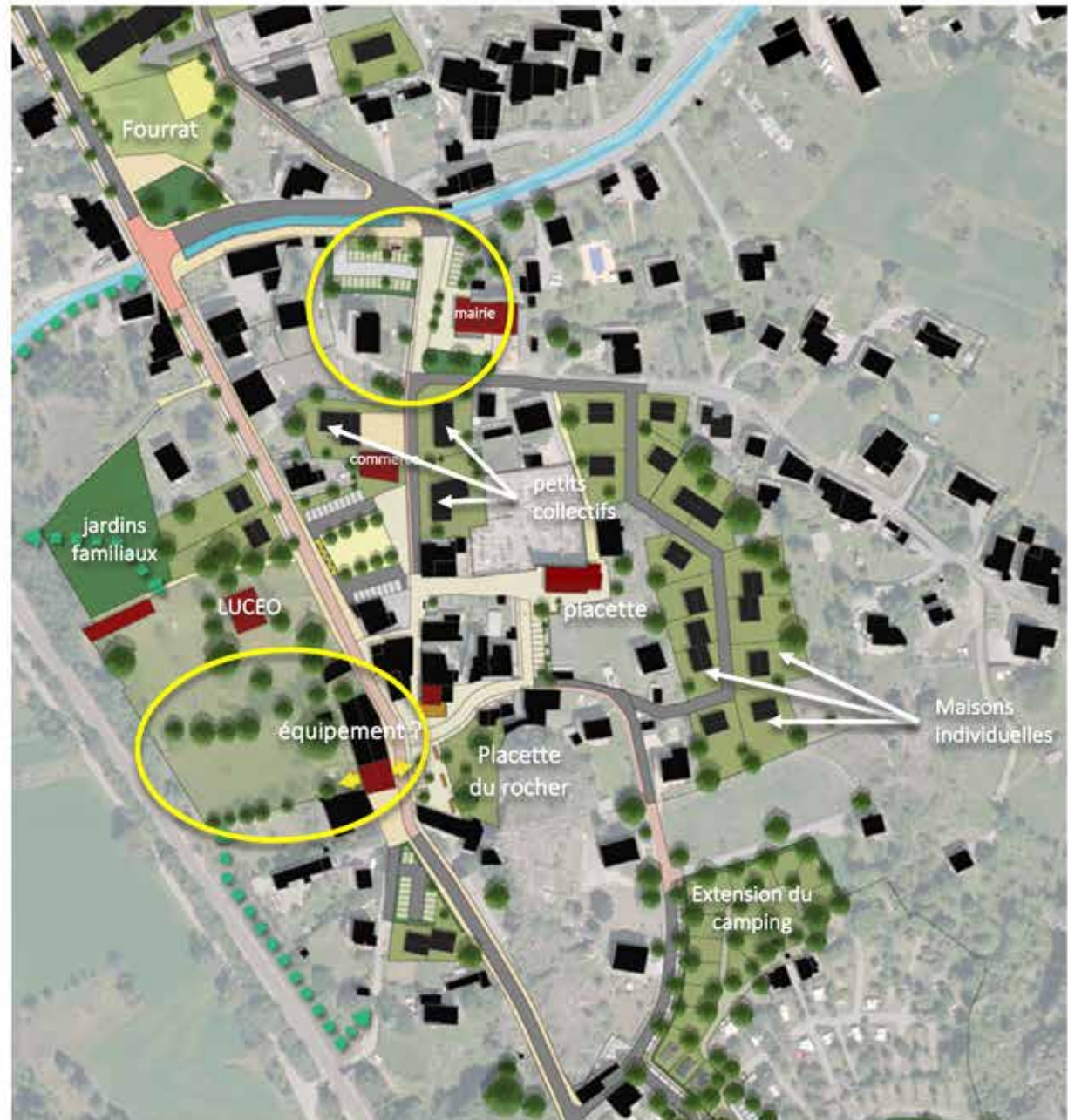
SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL // ZOOM SUR : *Le cœur du centre-bourg*

3. Développer l'attractivité du parc du château

- Possibilité de requalifier le bâtiment entrée Sud en équipement public type Médiathèque, avec un accès traversant vers le parc
- Proposer de réaliser un espace commun de rencontre avec la cour de l'association les Croquignards, en ouvrant l'espace vers le parc et le jardin de la maison Sud
- Intégrer des aires de jeux complémentaires dans le parc pour les enfants de la commune

4. Requalifier le parvis de la Mairie

- Réorganisation des espaces dédiés au stationnement avec la possibilité d'acquérir du foncier le long du torrent pour augmenter la capacité
- Mise en valeur du bâtiment avec la suppression des stationnements et voirie en façade et la création d'un véritable parvis d'entrée



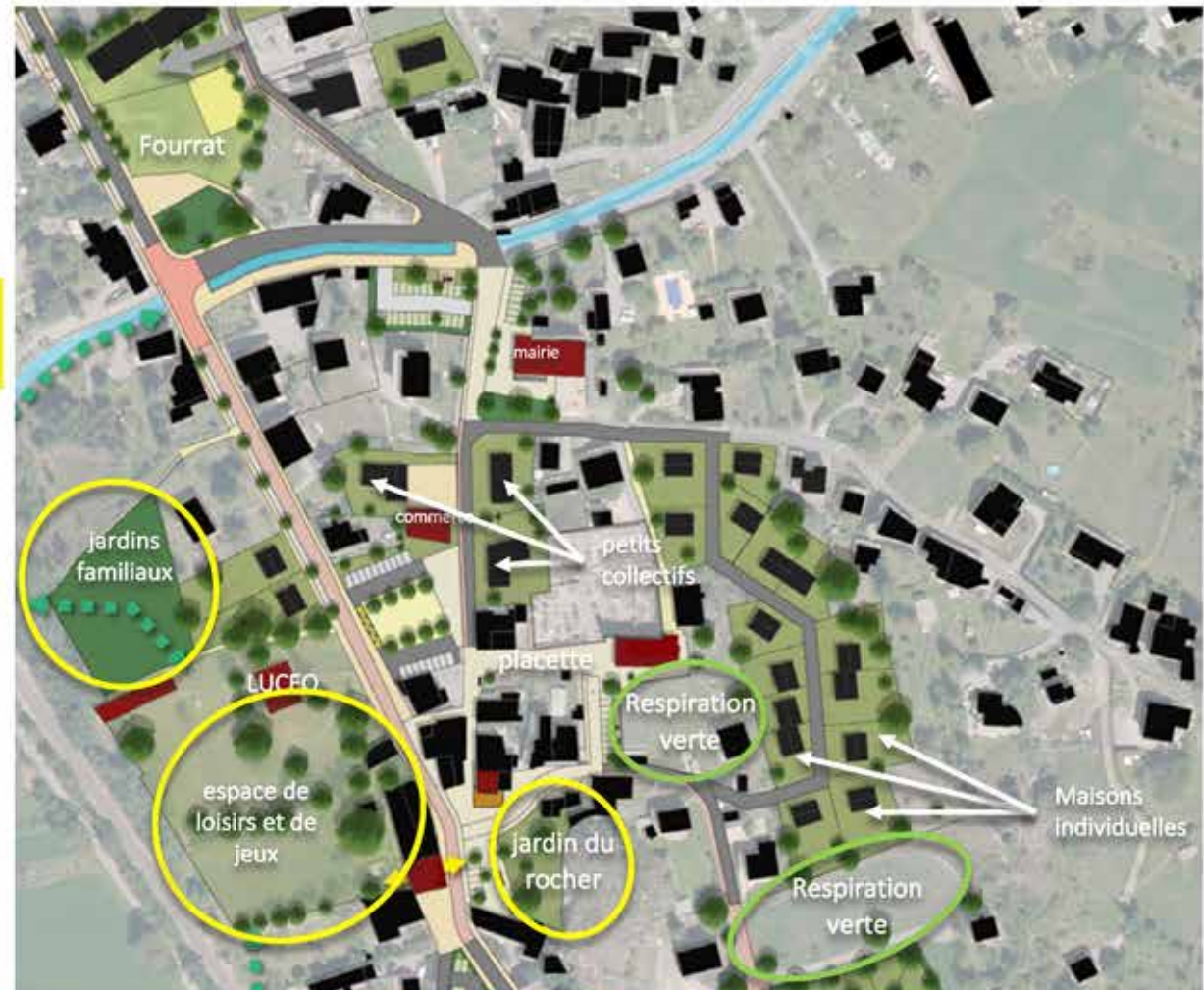
SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL // ZOOM SUR : *Le cœur du centre-bourg*

F. DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS DE LOISIRS

1. Développer un espace de loisirs et de jeux pour enfants et adolescents dans le parc du château, en continuité du parcours sportif ludique existant
 - Déplacer l'aire de skate existante à proximité du futur commerce dans le parc
 - Aménager une ou plusieurs aires de jeux en lien avec la cour des Croquignards et de l'éventuelle médiathèque
2. Valoriser l'espace d'escalade au pied du rocher en lien avec la nouvelle placette et son petit jardin à créer

G. VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

- Aménager un espace de jardins familiaux sur la zone rouge inondations inscrite au PPR au Nord de Lucéo
 - Jardins pouvant être gérés par la mairie (pour les écoliers) et/ou par une association (habitants)
 - Espace de partage et de pédagogie à valoriser autour du potager, de la récupération de déchets verts, de la gestion de l'eau, ...
 - Jardins pouvant faire partie d'une promenade à travers le parc du château, voire entre la placette Sud et le torrent de Bouchouse / hôtel Fourrat
- Préserver des respirations vertes dans le paysage pour garder l'esprit village - jardins



SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL // ZOOM SUR : *Le cœur du centre-bourg*

Venir densifier au fur et à mesure des opportunités foncières le long de l'ancienne RN94.

Profiter de la topographie naturelle pour en faire un atout et non un désavantage : démolir l'hôtel du Lac en mauvais état pour venir ouvrir une placette sur le rocher, y mettre du mobilier urbain et quelques places de stationnement.



Créer une placette dans la place.

Laisser une perspective sur la façade sud de l'église.

Ajouter du stationnement pour l'église, le cimetière et les riverains.



SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL // ZOOM SUR : Le réaménagement de la route nationale

A. INVARIANTS pour la commune

- Un travail préalable sera conduit avec les gestionnaires de la RN94
- Réaménagement prenant en considération la déviation de la route nationale à moyen ou long terme
- Améliorer la sécurité des habitants
- Réduire les impacts de la circulation sur les riverains

B. MOBILITÉS et ESPACES PUBLICS

- Déviation de la route nationale côté Ouest le long de la voie ferrée
- Traversée communale à vitesse apaisée
- Zone 30 km/h, priorité aux déplacements de la vitesse douce (piétons, cyclistes)
- Bandes de stationnement lorsque l'emprise est suffisamment large
- Végétalisation d'accompagnement : amélioration du cadre de vie, ombrage des stationnements, ambiance de traversée de village
- Aménagements spécifiques au droit des places : homogénéité de traitement entre la place et la voirie, effet de ralentissement et de centralité
- Aménagements sécuritaires au droit des principales traversées piétonnes
- Réhabilitation du pont sur le torrent de Bouchouse ?
- Redéfinition des entrées d'agglomération notamment vis-à-vis de l'accès à l'école au Nord, et de la future implantation de la déviation au Sud
- Traitement des entrées sur le cœur de village avec implantation de dispositifs de réduction de la vitesse (chicanes, écluses, plateaux, ...)

